

souvent à la Chambre. S'il est juste, il se souviendra que nous avons discuté de l'affaire neuf jours différents. Ce n'est pas le gouvernement qui a causé le retard, c'est plutôt l'opposition qui a combattu la mesure. Elle avait parfaitement le droit de le faire, mais elle peut résister à la tentation.

L'hon. M. Chevrier: Pourquoi n'a-t-on pas présenté cette mesure au début de la session?

L'hon. M. Fleming: Il y avait d'autres questions à régler, et cette mesure est revenue sur le tapis neuf jours différents.

L'hon. M. Chevrier: Si elle devait créer tellement d'emplois, pourquoi le gouvernement ne l'a-t-il pas présentée au début de la session?

L'hon. M. Fleming: Elle n'a pas été présentée en novembre comme le député de Laurier le dit; elle découlait du budget présenté le 20 décembre, et cette question, tout comme les autres mesures budgétaires destinées à créer des emplois, ont été présentées quand nous avons repris après le congé de Noël, et nous l'avons ramenée sur le tapis, tout comme les autres mesures, jusqu'à ce que toutes soient adoptées, c'est-à-dire à neuf reprises. Voilà les faits. Par conséquent, pourquoi dire que le gouvernement ne l'a pas poussée.

L'hon. M. Chevrier: On n'a pas insisté sur cette mesure, et nous le prouverons tout à l'heure.

L'hon. M. Fleming: Le gouvernement a insisté. Si l'honorable député a tenu à s'y opposer, il en avait bien le droit. C'est son droit à titre de député, mais qu'il ne dise pas que le gouvernement n'a pas insisté sur la mesure. Nous avons insisté. Nous l'avons fait durant neuf jours jusqu'à ce qu'on ait réglé la chose de façon définitive.

Ensuite, il y a la question que l'honorable député de Kenora-Rainy-River a soulevée et qui intéressait le personnel du bureau du ministre des Finances. S'il veut bien consulter la déclaration que j'ai faite en réponse à sa question le 12 juillet, à la page 8224 du *hansard*...

M. Benidickson: Ce n'était pas ma question.

L'hon. M. Fleming: ...il verra que le bureau du ministre des Finances, lorsque l'ancien gouvernement a quitté le pouvoir, comptait dix fonctionnaires et qu'aujourd'hui il n'en compte que huit. Je conviens tout à fait que le ministre des Finances doit, à cet égard, tenter de donner l'exemple. Je ferai de mon mieux pour donner le bon exemple.

Je pense que mes observations, monsieur le président, répondent à la douzaine de

questions, ou à peu près, qu'on a soulevées au cours du débat.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je suppose qu'on me permettra maintenant de traiter de la question dont le ministre des Finances a parlé. J'ai ici la chronologie de ce fameux bill n° C-72. J'ai pensé qu'il serait utile de l'apporter ici car je m'attendais à l'habituel faux exposé de cette question de la part du ministre des Finances.

Il arrive que cette mesure a été mentionnée dans le discours du trône le 17 novembre. Les honorables députés se souviennent aussi que le débat sur le discours du trône n'a duré que deux jours. Si c'était là la mesure la plus importante, et génératrice du maximum d'emplois, que le gouvernement pouvait présenter — ce n'est qu'en juin ou à peu près que le ministre du Commerce a commencé à dire que ce l'était, bien que le gouvernement ne l'ait pas prétendu les premiers jours où nous l'avons étudiée — pourquoi ne l'a-t-on pas présentée le 19, le 20 ou le 21 novembre pour lui accorder la priorité comme on l'a fait pour une ou deux autres mesures, afin d'en disposer avant Noël?

La vérité, c'est qu'avant Noël, le gouvernement n'a pas attaché d'importance particulière à cette mesure. Comme nous le savons, le ministre des Finances a fait l'une de ses randonnées en Europe et a retardé son petit exposé budgétaire jusqu'à deux jours avant l'ajournement de Noël. Ce n'était pas notre faute. C'était la faute de la direction du gouvernement. Il n'y a pas de raison pour que le petit budget n'ait pas été présenté immédiatement après qu'on eut fini le débat sur le discours du trône, si le gouvernement avait préparé ses travaux et si c'était si important. En conséquence, le délai du 17 novembre ou, mettons, du 20 novembre au 20 décembre, soit un mois, est attribuable uniquement au gouvernement.

La Chambre n'a pas été saisie du projet de résolution avant le 1^{er} février. Il y a eu un long délai. Nous avons persisté, de jour en jour, à demander au gouvernement de le présenter. L'honorable député de Laurier et moi-même avons supplié le gouvernement de le présenter. Nous voulions le débattre, mais le gouvernement n'aimait pas le débat. Il ne l'a pas goûté. Le débat a eu lieu du 1^{er} au 3 février, puis le gouvernement s'est obstiné durant 12 jours à ne pas mettre la mesure à l'étude. Après le 15 février, 12 autres jours se sont écoulés avant que nous en soyons saisis de nouveau. C'est le gouvernement et non l'opposition qui trace le programme des travaux de la Chambre. Je pense qu'à ce moment-là, le ministre se baladait à Vancouver. Je pense qu'il était allé voir M. Bennett, mais ce dernier lui a glissé entre les doigts, et il a